



**A.P.C.V.E.B.**  
*Association de Protection du Cadre de Vie  
et de l'Environnement Balmanais*  
13 Rue de Bigorre  
31130 BALMA  
courriel : [apcveb@free.fr](mailto:apcveb@free.fr)  
site web : [apcveb.free.fr](http://apcveb.free.fr)

Balma, le 1<sup>er</sup> Juin 2020

Cher(e) adhérent(e),

En raison des événements liés à l'épidémie Covid-19,  
**notre Assemblée Générale 2020**  
*(initialement prévue le 15 juin 2020)*  
**est reportée à la deuxième quinzaine de Septembre 2020**  
*(la date précise vous sera communiquée dans la convocation et affichée sur notre site)*  
*Une convocation vous sera adressée début septembre.*

Comme nous l'avons évoqué lors de l'AG 2019, nous comptons sur votre présence active,  
car l'avenir de notre association en dépend.

#### Rappel concernant la cotisation 2020

Comme vous le savez, **nos actions, nombreuses, nécessitent votre appui** : enquêtes, publications, réunions publiques, veille sur les documents d'urbanisme, sorties, expositions ... **A votre écoute** lors des assemblées générales, nous avons en effet multiplié les interventions auprès des balmanais. Vous pouvez suivre ces événements au fil de l'eau sur nos sites internet [apcveb.free.fr](http://apcveb.free.fr) et [balma.biodiv.fr](http://balma.biodiv.fr), les commenter, et bien sûr y participer. La lettre annuelle, disponible en ligne, en donne la synthèse.

**La pertinence de nos actions est aujourd'hui reconnue** par les acteurs institutionnels de toutes sensibilités. Depuis Juillet 2015, notre association est officiellement agréée au titre de la protection de l'environnement.

En parallèle, pour la sixième année consécutive nous ne nous voyons accorder qu'une **subvention municipale réduite**. La subvention de fonctionnement est tombée de 500 euros (en 2013 et en 2014) à 300 euros (depuis 2015), et de 200 euros en 2020, générant un déficit sur l'exercice 2019, tandis que la subvention pour notre action sur la biodiversité (de 500 euros en moyenne entre 2011 et 2014) n'a pas été renouvelée ces six dernières années, nous contraignant à limiter nos actions sur ce thème.

**Au travers de cette politique de réduction de subvention, il est clair que la municipalité de M.Terrail-Noves ne souhaite pas soutenir notre action. Celle-ci ne pourra donc se poursuivre que par la seule mobilisation des adhérents, tant pour le soutien financier que pour la contribution aux différentes initiatives.**

Pour beaucoup d'entre elles, nos actions nous amènent à interagir avec des élus de Balma ou de Toulouse Métropole. Face à eux, le nombre des adhérents est un indicateur de notre **représentativité**, tandis que vos cotisations sont un élément essentiel de notre indépendance. L'une et l'autre nous sont indispensables pour promouvoir une vision à long terme en faveur de l'environnement et du cadre de vie.

Cet intérêt commun vous a conduit hier à nous rejoindre. Nous comptons aujourd'hui sur votre indispensable soutien pour poursuivre ensemble notre action.

*Si vous avez déjà réglé votre cotisation 2020, merci de ne pas tenir compte de cette relance.*

---

#### **Je renouvelle mon adhésion à l'APCVEB pour l'année 2020.**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... courriel : .....

*Ce talon est à découper et à retourner, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APCVEB - 13 Rue de Bigorre - 31130 BALMA. (16 € par famille ou 10 € par personne)*